

## Conditions générales et Politique de confidentialité – Calendrier des jeux pour les fêtes

L'organisateur du Jeu (« concours ») est Nintendo of Europe GmbH, Herriotstrasse 4, 60528 Francfort-sur-le-Main, Allemagne (« Nintendo »).

### Conditions générales

1. Le concours est ouvert aux résidents des pays suivants : Autriche, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Afrique du Sud, Espagne, Suède, Suisse et Royaume-Uni (les « Pays participants ») à l'exclusion des employés et des familles proches de l'organisateur, de ses mandataires et de toute personne ayant des liens professionnels avec le déroulement du concours. Les participants de moins de 18 ans doivent avoir le consentement de leurs tuteurs légaux pour participer.
2. La participation à ce concours est **sans obligation d'achat**. La participation et les chances de gagner n'impliquent en rien l'achat de l'un de nos produits. Chaque personne ne peut participer qu'une fois par jour. La date limite de participation est fixée à 23 h 59 (UTC – heure de Londres, Royaume Uni) chaque jour entre le 1er décembre et le 24 décembre 2019. L'organisateur ne peut être tenu responsable si la participation n'est pas possible ou si elle n'est pas possible dans ce délai en raison d'erreurs techniques ou pour d'autres raisons.
3. Les participants doivent s'inscrire et associer un Compte Nintendo sur la page [accounts.nintendo.com](https://accounts.nintendo.com) et autoriser la réception d'e-mails de Nintendo dans les paramètres du compte. Il n'est pas possible de participer avec un compte enfant. Le Compte Nintendo est soumis aux conditions du Contrat relatif au Compte Nintendo, qui doit être accepté avant l'inscription, et l'utilisation de My Nintendo est soumise aux Conditions du programme de récompenses My Nintendo. La Politique de confidentialité du Compte Nintendo s'applique.
4. Chaque jour à 09 h 00 (UTC – heure de Londres, Royaume Uni) à partir du 1er décembre et jusqu'au 24 décembre 2019, l'organisateur publiera une mission quotidienne sur le site officiel de Nintendo dans les Pays participants. Pour participer, les participants doivent se connecter à leur Compte Nintendo jusqu'à 23 h 59 (UTC – heure de Londres, Royaume Uni) le jour concerné et accomplir la mission quotidienne en visitant la page du calendrier et en ouvrant la fenêtre du jour concerné et en confirmant leur participation au concours.
5. Les gagnants de chaque jour seront sélectionnés au hasard parmi tous les participants de la journée et en seront informés par e-mail à l'adresse enregistrée sur leur Compte Nintendo pour recevoir des e-mails de la part de Nintendo. L'email aux gagnants sera envoyé dans les sept jours suivant la fin de la mission quotidienne pour les dates allant jusqu'au 19 décembre. Pour les dates à partir du 20 décembre, les gagnants seront informés avant le 10 janvier. Dans le cas de prix physiques, les gagnants doivent répondre à l'adresse e-mail fournie dans la notification dans les sept jours suivant la réception de cette notification, en indiquant leurs nom et prénom ainsi que leur adresse postale complète afin de confirmer le gain. Si les gagnants ne répondent pas à la notification de la façon décrite ou répondent hors du délai imparti, l'organisateur se réserve le droit d'attribuer le prix à un autre gagnant. Les prix ne seront envoyés qu'aux adresses situées dans les Pays participants. Dans le cas de prix numériques, les gagnants recevront le prix directement dans la notification du gain.
6. Les prix ne peuvent pas être cédés. Il n'est pas possible d'obtenir un prix en espèces ou un autre prix alternatif. En cas de circonstances imprévues, l'organisateur se réserve le droit de substituer un prix par un autre prix d'une valeur égale ou supérieure.
7. La participation se fait exclusivement conformément aux présentes conditions générales. Tout recours en justice est exclu.
8. Les participants qui trichent, manipulent ou exploitent des bugs de quelque manière que ce soit en relation avec leur participation seront exclus du concours par l'organisateur.
9. L'organisateur se réserve le droit d'annuler, de suspendre ou de modifier le concours sans préavis en cas de circonstances imprévues échappant à son contrôle raisonnable et empêchant le déroulement prévu du concours, notamment en cas de panne de matériel ou de logiciel, d'intervention non autorisée de tiers ainsi que de problèmes mécaniques, techniques ou juridiques

indépendants de sa volonté ou sur lesquels il n'a pas d'influence. Nous déclinons toute responsabilité en cas de participations perdues, retardées ou corrompues, ou en cas d'erreur informatique en transit. Les participations utilisant des méthodes générées par un script, une macro ou l'utilisation de périphériques automatisés seront nulles.

10. Les prénoms, la première lettre du nom, le surnom et le lieu de résidence des gagnants peuvent être publiés sur le site Web officiel de l'organisateur ou sur les comptes Facebook, Twitter ou Instagram officiels ou sur les chaînes YouTube officielles de l'organisateur. L'organisateur peut être tenu, en vertu des lois applicables, de divulguer sur demande les noms des gagnants aux autorités et aux autres parties intéressées.
11. La responsabilité de l'organisateur pour les préjudices relevant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé, reposant sur une négligence ou des manquements délibérés commis par l'organisateur, ses représentants légaux ou ses auxiliaires d'exécution, ainsi que pour les préjudices relevant d'une violation intentionnelle ou par négligence grossière des obligations ou d'une malveillance de l'organisateur, ses représentants légaux ou ses auxiliaires d'exécution demeure intacte. Il en va de même pour les préjudices dont la responsabilité se fonde sur la Loi sur la responsabilité du fait des produits ou sur toute garantie donnée par l'organisateur.

L'organisateur assume une responsabilité limitée aux dommages prévisibles propres au contrat pour les préjudices reposant sur un manquement par négligence aux obligations contractuelles essentielles commis par l'organisateur, les représentants légaux ou les auxiliaires d'exécution de l'organisateur et qui ne constituent pas une atteinte à la vie, à l'intégrité physique, à la santé ou pour les préjudices qui relèvent de la Loi sur la responsabilité du fait des produits. Les obligations contractuelles essentielles sont des obligations dont le respect est nécessaire au bon déroulement du concours et dont les participants peuvent légitimement attendre le respect.

L'organisateur décline toute responsabilité pour les préjudices, quel qu'en soit le fondement juridique, qui ne sont pas visés par les deux paragraphes précédents.

12. L'organisateur se réserve le droit de vérifier des informations sur le gagnant, y compris notamment son âge et son admissibilité à participer, et de refuser d'attribuer le prix, ou de retirer son droit au prix, s'il existe des motifs raisonnables de croire qu'il y a eu violation des présentes conditions générales ou de toute directive faisant partie des exigences de participation au présent concours.
13. En participant au concours, vous acceptez les présentes conditions générales. L'organisateur du concours est Nintendo of Europe GmbH, Herriotstrasse 4, 60528 Francfort-sur-le-Main, Allemagne (« Nintendo »).
14. Les présentes Conditions Générales sont régies par le droit allemand. L'Accord de Compte Nintendo (Contrat relatif au Compte Nintendo) et la Politique de Confidentialité du Compte Nintendo s'y appliqueront.

## **Politique de confidentialité**

En plus de la Politique de confidentialité relative au Compte Nintendo, cette politique de confidentialité relative au concours (la « Politique de confidentialité ») s'applique si vous êtes un résident des Pays participants dans le cadre du Calendrier des jeux pour les fêtes organisé par Nintendo of Europe GmbH (« Nintendo », « nous » ou « notre »), Herriotstrasse 4, 60528 Francfort, Allemagne (le « Concours »). Nintendo est le responsable du traitement au sens du Règlement général sur la protection des données (Règlement (UE) n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, ci-après le « RGPD »). Nintendo respecte votre droit à la vie privée et reconnaît l'importance de la protection de vos données à caractère personnel.

1. Informations recueillies et traitées, et finalités du traitement :
  - a) Pour participer au Concours, vous devez indiquer votre adresse e-mail et, dans le cas de prix physiques, vos nom et prénom ainsi que votre adresse postale. Nous recueillons et traitons vos informations personnelles pour permettre le Concours, pour

l'organiser et pour gérer votre participation à celui-ci. Nous avons besoin de votre adresse e-mail pour vous envoyer des notifications concernant votre participation au Concours. Nous utilisons l'adresse postale des gagnants pour envoyer les prix. La base légale du traitement visé au présent article 1 a) est l'exécution et le traitement du Concours (art. 6 paragr. 1, al. (b) du RGPD).

b) Conformément à l'article 10 des Conditions générales, les prénoms et la première lettre des gagnants ainsi que leur ville et leurs surnoms peuvent être publiés sur le site Nintendo et/ou sur les comptes Facebook, Instagram et Twitter officiels de Nintendo ou sur les chaînes YouTube officielles de Nintendo. La base légale de ce traitement relève de l'art. 6 paragr. 1, al. (f) du RGPD. Nous avons un intérêt légitime à annoncer les gagnants pour démontrer que les prix ont été attribués. **Vous avez le droit de vous opposer, à tout moment, pour des raisons liées à votre situation particulière, à un tel traitement. Pour exercer ce droit, vous pouvez à tout moment nous contacter comme prévu à l'article 5 de la présente Politique de confidentialité.**

c) Communications des utilisateurs : lorsque vous envoyez un e-mail ou que vous communiquez avec Nintendo par tout autre moyen, nous utilisons ces communications afin de traiter vos requêtes et d'y répondre. La base légale de ce traitement relève de la prestation du service que vous avez demandé (art. 6, paragr. 1, al. (b) du RGPD).

## 2. Accès aux Informations :

a) Si vous gagnez un prix physique, nous partagerons votre nom et votre adresse postale avec notre prestataire de services de livraison de colis pour livrer votre prix. La base légale du traitement est la remise de votre prix et l'exécution dans le cadre du jeu-concours (art. 6, paragr. 1, al. (b) du RGPD).

b) Conformément aux exigences applicables en matière de protection des données, Nintendo peut également faire appel à des sous-traitants tiers et peut partager vos données à caractère personnel avec ces sous-traitants tiers agissant au nom de Nintendo pour fournir des services dans le cadre du Concours. Lorsque ces sous-traitants tiers sont situés en dehors de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, ils sont situés dans un pays tiers offrant un niveau de protection des données jugé adéquat par la Commission européenne, ou ayant des garanties appropriées du niveau adéquat de protection des données conformes aux clauses types de protection des données adoptées par la Commission européenne et conclues entre Nintendo et le sous-traitant tiers.

## 3. Durée de conservation des données :

Nous ne conserverons vos informations personnelles qu'aussi longtemps que nécessaire pour atteindre les objectifs du Concours ou (lorsque la loi applicable prévoit une période de stockage et de conservation plus longue) pour la période de stockage et de conservation requise par la loi. Après cela, vos données à caractère personnel seront effacées. En particulier, si vous exercez un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, nous supprimerons sans délai indu vos données à caractères personnelles que nous avons traitées aux fins auxquelles vous vous opposez, sauf s'il existe une autre base légale pour le traitement et la conservation de ces données ou si la loi applicable nous oblige à conserver ces données.

## 4. Droits que vous confère le RGPD: Plus particulièrement, vous disposez notamment des droits suivants en vertu de la loi européenne applicable en matière de protection des données:

- Droit d'accès: Vous êtes en droit d'obtenir confirmation de notre part afin de savoir si nous traitons ou non des données à caractère personnel qui vous concernent et vous êtes également en droit, à tout moment, d'accéder

aux données à caractère personnel qui vous concernent et que nous stockons. Pour exercer ce droit, vous pouvez nous contacter à tout moment comme le prévoit le Chapitre 5 de la présente Politique de confidentialité.

- Droit à la rectification de vos données à caractère personnel: Si nous traitons vos données à caractère personnel, nous devons faire tout notre possible pour garantir, en mettant en place les mesures adaptées, que vos données à caractère personnel sont exactes et à jour pour les fins auxquelles elles ont été recueillies. Si vos données à caractère personnel sont inexactes ou incomplètes, vous êtes en droit d'en obtenir la rectification. Pour exercer ce droit, vous pouvez nous contacter à tout moment comme le prévoit le Chapitre 5 de la présente Politique de confidentialité.
- Droit à l'effacement de vos données à caractère personnel ou droit à la limitation du traitement: Vous pouvez être en droit d'obtenir l'effacement de vos données à caractère personnel ou la limitation du traitement de vos données à caractère personnel. Pour exercer ce droit, vous pouvez nous contacter à tout moment comme le prévoit le Chapitre 5 de la présente Politique de confidentialité.
- Droit à la portabilité des données: Vous pouvez être en droit de recevoir les données à caractère personnel qui vous concernent et que vous nous avez fournies dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine ou de transmettre lesdites données à un autre responsable du traitement. Pour exercer ce droit, vous pouvez nous contacter à tout moment comme le prévoit le Chapitre 5 de la présente Politique de confidentialité.
- **Droit d'opposition: Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel tel que plus amplement décrit dans la présente Politique de confidentialité.**
- Droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle: Vous êtes en droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle située dans l'Union européenne. Vous pouvez contacter le Contrôleur de la protection des données de la région Hesse.

#### 5. Coordonnées et Délégué à la protection des données:

Pour toutes questions concernant la présente Politique de confidentialité et les activités de traitement des données de Nintendo ou si vous souhaitez exercer l'un quelconque de vos droits en vertu du RGPD, veuillez contacter :

Nintendo of Europe GmbH (« Nintendo »), Attn.: Legal Department, Herriotstrasse 4, 60528 Francfort-sur-le-Main, Allemagne, ou à l'adresse email : [privacyinquiry.no@nintendo.de](mailto:privacyinquiry.no@nintendo.de).

Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données de Nintendo.

Nintendo of Europe GmbH, Attn.: Legal Department, Herriotstrasse 4, 60528 Francfort-sur-le-Main, Allemagne, ou à l'adresse email : [dataprotectionofficer@nintendo.de](mailto:dataprotectionofficer@nintendo.de).